

Le travail de master

Le travail de master doit démontrer que les étudiant-e-s sont capables d'approfondir une thématique en lien avec la pratique professionnelle et les enseignements suivis au cours de leur formation, sur la base d'une construction théorique et d'une démarche scientifique.

Il demande aux étudiant-e-s de réaliser des analyses à partir de la récolte de matériel de recherche et d'une méthodologie adaptée, ainsi que d'obtenir des résultats et les communiquer de manière claire et efficace. Les étudiant-e-s prolongeront également ce travail par une articulation avec la pratique en psychomotricité et les perspectives de développement de la psychomotricité.

La problématique étudiée peut être en lien avec des champs théoriques et pratiques, des usagers, populations ou groupes d'usagers, des institutions, des méthodes d'intervention, des problèmes liés à la profession ou à la façon dont elle s'inscrit dans la société. Les étudiant-e-s sont libres de choisir le thème de leur travail de master ou peuvent s'inscrire dans les propositions du corps enseignant et de recherche de la filière (thématiques ou projets).

Le travail de master s'effectue de façon autonome. Il est de la responsabilité de l'étudiant-e, ou du binôme, de maintenir un lien fonctionnel avec sa ou son référent-e de manière à pouvoir bénéficier de son accompagnement. La présence aux ateliers qui jalonnent le module est requise jusqu'à la remise du synopsis. Pour les ateliers complémentaires, ils peuvent être suivis de façon individualisée.

Le cadre de l'évaluation**Temporalité**

- Le travail de master peut être validé dès la semaine 33 du semestre 4 des études et doit l'être au plus tard à la semaine 37 du semestre de printemps suivant.

Si le travail ne peut pas être remis et soutenu dans ce délai, une prolongation d'études doit être demandée par l'étudiant-e- ou le binôme.

- L'étudiant-e, ou le binôme, est responsable de l'avancement du travail et d'anticiper la disponibilité des membres du jury pour la lecture du travail et la soutenance, afin que les délais réglementaires soient tenus.

Caractéristiques

- Il ne s'agit pas d'un examen final permettant de déterminer les compétences cliniques des étudiant-e-s mais d'évaluer la façon dont elles et ils ont mis en œuvre une démarche de recherche scientifique en lien avec la profession à laquelle ils et elles se destinent.

Jury

- Le jury d'évaluation est composé de trois personnes : la ou le référent-e du travail de master et deux expert-e-s, dont un-e thérapeute en psychomotricité. Les expert-e-s sont choisi-e-s conjointement par la ou le référent-e du travail de master et l'étudiant-e ou le binôme d'étudiant-e-s. Lorsque le travail est accompagné par des co-référent-e-s, elles-ils se mettent d'accord pour savoir lequel siège dans le jury. L'autre co-référent-e anime la séance.

Critères d'évaluation

- Le module est validé sur la base du format de restitution du travail de master (écrit, audiovisuel ou autre) et d'une soutenance publique sauf cas de force majeure. Dans son évaluation, le jury prend en compte la qualité du travail et de la soutenance, tant concernant la présentation des travaux et résultats que la qualité des réponses apportées en regard des objectifs d'apprentissage (outcomes learning) suivants :

Digest Travail de Master (TM)

- Réaliser un travail de recherche appliquée répondant aux critères de la recherche scientifique et aux besoins de la profession.
- Enoncer des perspectives de développement de la psychomotricité à partir de ses résultats et participer à leur communication.
- Chaque juré-e se prononce notamment sur les indicateurs suivants :
 - Le fait que l'élaboration corresponde à une problématique clairement présentée.
 - La qualité de l'explicitation des choix et de l'utilisation des cadres de référence ainsi que de la méthodologie.
 - La qualité des capacités d'analyse et d'argumentation quant au thème, dans le travail et lors de la soutenance.
 - La cohérence entre les différentes parties du travail.
 - L'apport du travail de master à la compréhension de la problématique étudiée ainsi qu'à celle des interventions des psychomotricien-ne-s.
 - La qualité des mises en perspective et des conclusions dégagées à partir des résultats obtenus dans le travail et lors de la soutenance.
 - La qualité scientifique du travail.
 - Le respect des principes éthiques.
 - La forme du travail et de la soutenance.

Pour qu'il soit accepté, un travail de master ne doit pas nécessairement satisfaire à chacun de ces critères. Si, par exemple, l'évaluation globale est positive, un de ces éléments constitutifs peut être jugé passable voire juste insuffisant sans entraîner d'office un échec.

Le format de restitution du travail de master
--

Différents formats de restitution du travail de master sont possibles et sont en principe réalisés en français :

- Deux articles complémentaires correspondant aux critères de publications scientifiques, soit une revue de littérature sur la thématique choisie (20 pages maximum) et une présentation de l'étude (20 pages maximum). Les articles doivent répondre aux guidelines pour les auteurs d'une revue scientifique à choix.
- La restitution d'un manuscrit classique d'un volume de l'ordre de 60 à 80 pages (de 2500 à 3000 signes par page), bibliographie et annexes non comprises.
- Un format vidéo avec dossier d'accompagnement écrit. Dans ce cas, le volume minimum du dossier accompagnant la vidéo doit être de 20 pages (2500 à 3000 signes par page), bibliographie et annexes non comprises.

La soutenance

La soutenance, animée par le référent ou un des co-référents, se déroule en deux temps:

1. Les étudiant-e-s présentent leur recherche (problématique, méthodologie, etc.), ses résultats et les perspectives d'ouverture, professionnelles et scientifiques. La durée de la présentation est d'environ 30 minutes. Les supports utilisés sont au choix de/des étudiant-e-s. Lorsqu'il s'agit d'un binôme, la soutenance est organisée de façon à manifester les compétences de chacun-e de ses membres.
2. Les jurés donnent un avis général portant sur les points principaux de leur lecture/ compréhension/ évaluation du travail puis posent leurs questions et font leurs remarques. La durée de cet échange, réponses de l'étudiant-e comprises, est de 45 minutes à 1 heure.

A l'issue de la soutenance, le jury se retire pour délibérer et attribue une notation (cf. Critères d'évaluation ci-dessus), puis communique les remarques principales et les éventuelles modalités de rattrapage. Celles-ci sont formulées et transmises par écrit après leur transmission orale.

Echelle de notation

A	EXCELLENT Le travail et la soutenance sont remarquables, avec quelques insuffisances mineures
B	TRES BIEN Le travail et la soutenance sont supérieurs à la moyenne, malgré un certain nombre d'insuffisances
C	BIEN Le travail et la soutenance sont généralement bons, malgré un certain nombre d'insuffisances
D	SATISFAISANT Il s'agit d'un travail honnête, mais comportant des lacunes notables
E	PASSABLE Le travail satisfait aux critères minimaux
F	INSUFFISANT Un travail supplémentaire considérable est nécessaire